

Tombola de la Fête des Écoles

consignes de retour de carnet :



Je rapporte le carnet vendu (seulement la partie du haut avec le nom, prénom et numéro de téléphone de l'acheteur. Le ticket de grattage étant pour l'acheteur qui devra le présenter le jour de la fête, s'il est gagnant, pour récupérer son lot), et l'argent de la vente ou les tickets non vendus dans une enveloppe identifiant avec mon nom/prénom et ma classe dans la boîte aux lettres de l'Amicale Laïque ou à mon enseignant avant le 26 juin.

Chaque carnet vendu donne le droit à un ticket pour participer à la tombola des enfants, de jolis lots sont à gagner. N'hésite pas à demander d'autres carnets à ton enseignant.

Bonnes ventes et merci à tous pour votre participation !